

<http://47.snuipp.fr/Canicule-Juin-2026>



Canicule Juin 2026

- À suivre - Changement climatique -

Date de mise en ligne : dimanche 21 juin 2026

Dernière mise à jour : 21 juin 2026

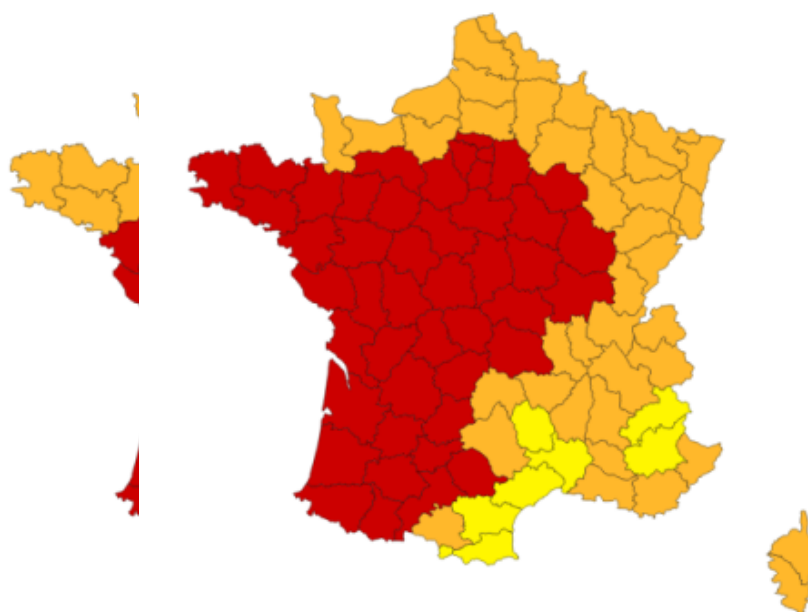
Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Face aux manques d'investissements dans le bâti scolaire, n'hésitez pas à remonter les températures dans vos classes : [météo des écoles FSU-SNUipp](#)

Consultez aussi l'article : [Trop chaud dans les classes](#) €! Concrètement on fait quoi ?

Juin 2019, juin 2022, juin 2025, mai-juin 2026 : ces dernières années, les épisodes caniculaires se multiplient sur la fin de la dernière période de classe.

Alertes Météo France :



21 juin 2026

22 juin 2026

Communications officielles :

À noter : aucun COEE n'a été publié à propos de l'épisode « dôme de chaleur » fin mai, et aucun non plus pour la canicule de fin juin.

- **21/06/26** La préfecture, la Dsden et l'ARS ont tenu une conférence de presse et publié un communiqué pour préciser l'organisation de la semaine à venir : <https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/...>
- **20/06/26** La préfecture a communiqué sur le passage du département en vigilance rouge canicule :

<https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/...>

- **28/05/26** : BO n°22 « Plan ministériel de gestion des vagues de chaleur »
<https://www.education.gouv.fr/sites...>
- **26/05/26** : « Recommandations aux directeurs d'école et chefs d'établissement pour prévenir les effets de la chaleur »
<https://www.education.gouv.fr/recom...>

Semaine 26 (du 22 au 26 juin)

C'est le communiqué préfectoral du 21 juin qui précise « l'organisation » des écoles :

À compter du lundi 22 juin 8h, l'organisation suivante s'appliquera dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires (premier et second degré) du département :

- Les enseignements seront maintenus tout au long de la semaine.
- La situation de chaque établissement sera examinée, au cas par cas, avec la plus grande attention par les services de l'Éducation nationale, afin d'adapter les mesures aux réalités locales.
- Les familles qui le souhaitent pourront toutefois garder leur enfant à domicile l'après-midi. Lorsque les conditions locales le justifient, les équipes enseignantes pourront également solliciter les familles en mesure de le faire afin qu'elles récupèrent leur enfant à la mi-journée.
- L'accueil des élèves l'après-midi sera maintenu et organisé selon des modalités adaptées à chaque école et établissements, en fonction des conditions d'accueil et des espaces disponibles. Les écoles et établissements disposant de locaux rafraîchis ou d'équipements permettant d'assurer de bonnes conditions d'accueil poursuivront leur fonctionnement habituel.

À ce stade, aucune fermeture n'est décidée dans le département. Toutefois, si les conditions de sécurité des élèves ne pouvaient être garanties malgré les mesures mises en place, une fermeture ponctuelle pourrait être envisagée.

Pour rappel, une fermeture d'école ne peut être prononcée que conjointement par le maire, l'autorité académique et le préfet du département, par la prise d'un arrêté préfectoral.